

CONSERVATOIRE RÉGIONAL DU GRAND NANCY
musique • danse • théâtre

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL
Gabriel-Pierné - Metz Métropole



THÉÂTRE

CYCLE
SPÉCIALISÉ

» CLASSE PRÉPARATOIRE À
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
EN PRÉFIGURATION



CONCOURS D'ENTRÉE
04 SEPTEMBRE 2020

THÉÂTRE

CYCLE SPÉCIALISÉ

- » ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ INITIAL
À ORIENTATION PROFESSIONNELLE
- » CLASSE PRÉPARATOIRE EN PRÉFIGURATION

Menant au Diplôme d'Études Théâtrales (DET), le cycle spécialisé théâtre est proposé conjointement par les Conservatoires à Rayonnement Régional des métropoles de Metz et Nancy.

Il est destiné à des élèves qui souhaitent confronter leur motivation et leurs aptitudes aux exigences de la pratique du théâtre en vue d'une future professionnalisation. Il accompagne les élèves désireux de se présenter aux concours d'entrée dans les écoles supérieures.

Ouvert au monde et aux réalités de la création théâtrale d'aujourd'hui, il s'appuie sur diverses structures artistiques et culturelles.

L'enseignement, centré sur l'interprétation, s'articule également autour de la pratique de disciplines connexes : art du clown, masque, danse, pratique vocale, environnement professionnel, école du spectateur.

» **Durée du cycle : 2 à 3 ans**

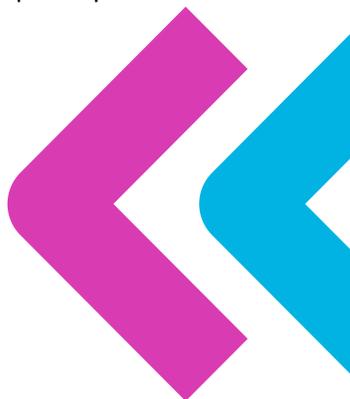
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- » Maîtrise des techniques de l'art du jeu d'acteur
- » Initiation à la danse et technique corporelle
- » Initiation au chant et technique vocale
- » Culture générale théâtrale
- » Connaissance de l'environnement professionnel

CONTENU DES ÉTUDES

- » Exercice théâtral (techniques, exercices, expérimentations)
- » Interprétation (lecture, dramaturgie)
- » Pratique du masque et du mime corporel
- » Danse et technique corporelle
- » Technique et expression vocales
- » Culture théâtrale et artistique
- » Classes de maître de jeu et dramaturgie avec des personnalités artistiques (metteurs en scène, comédiens, dramaturges)
- » Préparation au métier (environnement socio-économique du théâtre, politiques publiques)
- » Préparation aux concours d'entrée dans l'enseignement supérieur (facultatif)
- » Stages ciblés sur des répertoires et modes de jeu spécifiques

Les cours ont lieu deux jours par semaine à Metz
et 2 jours par semaine à Nancy.



MODULES HEBDOMADAIRES & ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Cours	Heures hebdomadaires		Heures annuelles
	Metz	Nancy	
JEU THÉÂTRAL » Olivier Achard, Vincent Goethals, Christine Koetzel, Nadine Ledru	6h	6h	432h
MASQUE ET MIME CORPOREL DRAMATIQUE » Joël Fosse	1h30	-	54h
ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET DRAMATURGIE » Hocine Chabira	2h	-	72h
COMPLÉMENTAIRE DANSE » Julie Meftah, Emanuela Ciavarella	-	2h	72h
COMPLÉMENTAIRE TECHNIQUE ET EXPRESSION VOCALES » Jean-Charles Ramelli	-	2h	72h

PRÉPARATION AUX GRANDES ÉCOLES DE THÉÂTRE (OPTIONNEL) » Olivier Achard, Vincent Goethals, Christine Koetzel, Nadine Ledru	Pour les élèves de 2 ^e année uniquement 3 heures hebdomadaires à Nancy et/ou Metz (36 heures annuelles)
---	--

STAGES & CLASSES DE MAÎTRE OBLIGATOIRES

- » Clown : sous forme de stage pendant les vacances scolaires
- » Stage "Jeu devant caméra"
- » 2 classes de maître d'une semaine avec un directeur d'acteur (metteur en scène ou acteur de renom), l'une à Metz et l'autre à Nancy, pendant les vacances scolaires



ÉVALUATION

L'obtention du Diplôme d'Études Théâtrales (DET), à la fin du cycle, est conditionnée par la réussite à un examen devant un jury externe composé de professionnels des métiers artistiques et pédagogiques.

Cet examen comprend :

- » La présentation d'une scène classique ou contemporaine (selon le choix du parcours de rôle) de 5 minutes environ ;
- » La présentation d'un parcours de rôle (d'une autre esthétique que celle de la scène) de 15 minutes environ ;
- » La présentation d'un projet personnel de 15 minutes environ, suivie d'un exposé/échange avec le jury de 5 minutes environ, portant sur le projet personnel ;

Cet examen prend également en compte le contrôle continu : tous les ateliers de jeu d'acteur + stages + chant + danse.

PARTENARIATS CONVENTIONNÉS & ÉCOLE DU SPECTATEUR

Le cycle spécialisé théâtre s'appuie sur différentes structures proches pour garantir un enseignement ouvert et de qualité en lien avec le spectacle vivant :

- » CDN Nancy Lorraine - Théâtre de La Manufacture
- » NEST - CDN transfrontalier de Thionville Grand Est
- » BMK - Théâtre du Saulcy - Scène conventionnée
- » Université de Lorraine

D'autres structures et associations viennent compléter et enrichir l'enseignement.

Les élèves bénéficient tout au long de l'année d'offres partenaires (liste non-exhaustive) :

- » Sorties aux spectacles de l'Atelier Passion à Metz
- » Un abonnement à tarif privilégié à 6 spectacles du CDN Nancy Lorraine - Théâtre de La Manufacture à Nancy
- » Des places offertes (sur réservation) à l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole

CONDITIONS D'ACCÈS

- » L'accès au cycle spécialisé se fait sur concours ouvert à toute personne âgée d'au moins 18 ans et ayant déjà suivi une formation théâtrale, que ce soit en conservatoire, cours ou atelier de compagnie avec, au minimum, 3 heures de cours hebdomadaires.
- » Lors de leur inscription, les candidats adressent une lettre de motivation qui témoigne de leur parcours théâtral, de leur projet personnel ainsi que toute attestation justifiant de leur formation théâtrale antérieure.
- » Les candidatures sont adressées à l'établissement qui relève de leur lieu de résidence.
- » Une pré-sélection est effectuée sur dossier ; les candidats retenus à ce stade peuvent se présenter aux différentes épreuves du concours d'entrée.

C ONCOURS D'ENTRÉE



CONCOURS D'ENTRÉE 04 SEPTEMBRE 2020

» Le concours d'entrée a lieu le vendredi 4 septembre 2020 au CRR de Metz Métropole (date à confirmer).

» L'inscription administrative au concours d'entrée se fait selon des modalités propres

à chaque établissement (consulter le site internet de l'établissement envisagé).

» L'épreuve devant jury consiste en la présentation d'une scène dialoguée et d'un parcours libre, de 5 minutes environ chacun.

» Le jury du concours d'entrée est composé des directeurs des deux établissements (ou de leur représentant) et de l'ensemble des enseignants du cycle.



CLAUSE TARIFAIRE

Les frais d'inscription et de scolarité diffèrent selon l'établissement choisi. Les cours ayant lieu obligatoirement dans les deux établissements, les frais de déplacement sont à la charge de l'étudiant. Néanmoins, des dispositions particulières à chaque collectivité pourront éventuellement permettre une prise en charge partielle ou totale de ces frais.

CONSERVATOIRE RÉGIONAL DU GRAND NANCY

Service des études

1-3 rue Michel Ney

54000 Nancy

03 83 35 27 95

crgn.scolarite@grandnancy.eu

grandnancy.eu/sortir-decouvrir/conservatoire/

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL GABRIEL-PIERNÉ DE METZ MÉTROPOLÉ

2 rue du Paradis

57000 Metz

03 87 15 55 50

mjtos@metzmetropole.fr

conservatoire.metzmetropole.fr



métropole
GrandNancy



Metz
Métropole

